

Centre Hospitalier d'Auch : établissement certifié



Centre Hospitalier d'Auch : établissement certifié

Centre Hospitalier d'Auch : établissement certifié

Le Centre Hospitalier d'Auch est reconnu établissement certifié concernant la qualité de ses soins.

En effet, au cours du mois de janvier, l'établissement avait reçu durant une semaine les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé dans le cadre de la certification. Il s'agit d'une procédure indépendante d'évaluation obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, réalisée tous les 4 ans.

Ainsi l'établissement est évalué selon un référentiel structuré en 15 objectifs partagés et répartis en trois chapitres : le patient, les équipes de soins et l'établissement. Le Centre Hospitalier d'Auch a donc reçu un score global de 94.81% lui permettant d'obtenir la mention « Qualité des soins confirmée – Etablissement certifié ».

La Direction souhaite remercier l'ensemble des professionnels pour leur mobilisation et leur investissement ainsi qu'aux Représentants des Usagers. Cette reconnaissance vient saluer l'engagement quotidien de l'ensemble des professionnels.